

□

Chers Parents d'élèves

L'Ecole de Musique des Monts d'Or (EMMO) est une école associative loi 1901 avec un fonctionnement décrit dans ses statuts qui peut être résumé comme suit :

L'école est gérée par un conseil d'administration constitué de **bénévoles** dont les membres sont élus pour deux ans lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Les membres du conseil élus élisent, lors du premier Conseil d'administration suivant l'Assemblée Générale, le bureau (président, secrétaire, trésorier au minimum) chaque année.

**J'ai tenu la fonction de président ces 6 dernières années; il est temps pour moi de laisser la place .**

C'est un rôle essentiel car **l'association n'est pas viable sans un ou une président(e)**. Il n'y a pas de volontaires parmi les 5 membres du CA actuel, qui cependant se proposent de rester administrateurs.

Nous avons la chance d'avoir une équipe solide, expérimentée qui gère le quotidien d'une manière efficace, allégeant ainsi le travail du ou de la président (e). Les finances de l'Association sont saines.

Notre école fait également partie d'un réseau d'écoles et est membre de l'Union Cantonale qui est présidée par le président de la Fédération Musicale du Rhône. C'est un atout précieux qui nous permet d'être tenus à jour des changements de stratégie de la métropole, de ne pas manquer les échéances importantes et de pouvoir échanger avec des personnes qui sont expérimentées.

Il y a de beaux projets à venir et en particulier celui concernant notre hébergement, la mairie envisage en effet de construire un bâtiment associatif que nous partagerions avec les Ateliers Créatifs.

**Je fais donc appel aux volontaires pour reprendre le flambeau et permettre à notre école de poursuivre sa mission d'éducation musicale et de partage de la passion de la musique.**

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires ou nous rencontrez vous pouvez :      me joindre au 06 32 35 52 87

                 nous écrire : [catherineliang@orange.fr](mailto:catherineliang@orange.fr) ou [contact@emmo-collonges.com](mailto:contact@emmo-collonges.com)

                 nous rencontrer à l'école lors des permanences : mardi de 12h à 17h30 et mercredi de 10h à 17h30 et le jour de l'AG le 6 décembre 2017 à 19h.

**Votre présence à l'A.G. du 6 décembre à 19h est indispensable car l'avenir de l'école est en jeu.**

Catherine Liang

Présidente

PJ : convocation à l'AG et pouvoir